
QUESTIONNAIRE SUR LES POLITIQUES EN MATIÈRE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

RAPPEL

L'intelligence artificielle est devenue une priorité stratégique pour de nombreux gouvernements à travers le monde. En outre, les données sont une composante essentielle de l'intelligence artificielle, puisque les récentes applications d'intelligence artificielle reposent sur des techniques d'apprentissage automatique qui utilisent des données aux fins de test et de validation.

Outre le développement des compétences, l'éducation et l'élaboration de dispositions réglementaires en matière d'intelligence artificielle, la question se pose de savoir si le système de propriété intellectuelle en place doit être modifié pour répondre à l'évolution de l'intelligence artificielle. Les États membres ont demandé à l'OMPI de créer un cadre propice aux échanges sur l'intelligence artificielle et les politiques en matière de propriété intellectuelle, y compris pour ce qui concerne les données. L'OMPI a donc entamé un dialogue ouvert sur l'intelligence artificielle, les politiques en matière de données et la propriété intellectuelle, en élaborant notamment un projet de document de synthèse¹, et prévoit de poursuivre ce dialogue à Genève les 11 et 12 mai 2020.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Afin de faciliter ce dialogue, l'OMPI souhaite compiler des informations nationales et régionales concernant les stratégies, les dispositions et la législation applicables à l'intelligence artificielle, aux données et à la propriété intellectuelle.

Le présent questionnaire vise à faire le point sur les différentes situations nationales et régionales à cet égard.

Un résumé des réponses au présent questionnaire sera utilisé pour mettre en place un mécanisme accessible au public destiné à faciliter le partage d'informations. Les informations personnelles fournies, notamment les coordonnées, ne seront pas mises à la disposition du public et ne pourront être utilisées que par la Division de la politique en matière d'intelligence artificielle pour partager les résultats du questionnaire et recueillir des informations supplémentaires à l'avenir.

Veillez envoyer le questionnaire d'oment rempli, meme si vous n'avez pas pu repondre a toutes les questions, a l'adresse ai2ip@wipo.int.

STRATEGIES NATIONALES EN MATIERE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

1. Votre pays est-il dote d'une strategie nationale ou regionale en matiere d'intelligence artificielle?

Non

Oui

Au stade du projet de la proposition

Je ne sais pas

2. Dans l'affirmative, cette strategie en matiere d'intelligence artificielle tient-elle compte de la propriete intellectuelle?

Non

Oui

Au stade du projet de la proposition

Je ne sais pas

3. Veuillez fournir des precisions sur cette strategie en matiere d'intelligence artificielle (nom, breve description, annee, URL, nom de l'organisme competent et, le cas echeant, son lien avec la propriete intellectuelle.)

--

14. Existe-t-il une quelconque strategie en matiere d'intelligence artificielle, qu'il s'agisse de la strategie indiquee à la question 1 ou d'une autre strategie, qui tienne compte des donnees et d'éventuels droits *sui generis* relatifs aux donnees ou bases de donnees?

- D Non
- D Oui
- D Uniquement au stade du projet/de la proposition
- D Je ne sais pas

15. Veuillez fournir des precisions sur la strategie en matiere de donnees mentionnee à la question 14(nom, breve description, annee, URL et nom de l'organisme competent).

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES A L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET A LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

16. Veuillez indiquer toute autre procedure connexe liee à l'intelligence artificielle, aux donnees et à la propriete intellectuelle dans votre pays ou region, par exemple, des consultations publiques, notes d'orientation pour l'interpretation des lois, orientations generales, communications, groupes de travail, etc. (nom, breve description, annee et URL).

[Fin du document]